

# Celtor souhaite répondre à la demande de bois suisse

**Tavannes** Le centre de recyclage a effectué la première moitié du défrichage d'une parcelle forestière. Celle-ci accueillera son extension à l'avenir.

Si vous avez emprunté la route principale de Tavannes en direction du Fuet, vous avez sû-

rement remarqué une coupe de bois sur le bord de la route, à proximité du centre de recyclage Celtor. Une parcelle forestière de sapins et d'épicéas a été défrichée depuis le 23 juin. C'est dans le cas du projet Celtor II qu'intervient cette mesure.

L'entreprise a pour objectif d'étendre son site de Ronde-Sagne. «Même si le projet d'extension n'est pas imminent, la

coupe a eu lieu cet été pour répondre à la demande en bois en Suisse. De toute façon, un défrichage de cette parcelle était inévitable», rappelle Jean-Marc Friedli, directeur de Valforêt.

## Des mesures de biodiversité

Pour compenser cette action, Celtor a mis en place des mesures de biodiversité à Tavannes, comme la plantation de nouveaux îlots en pâturage



Celtor prévoit de défricher 1200 m<sup>3</sup> d'ici à la fin de l'année.

ehe

boisé ou en forêt, mais également la construction de murs en pierres sèches.

A terme, 1200 mètres cubes de bois seront défrichés. Pour l'instant, seule la moitié a été effectuée par la société Valforêt. Elle concernait les bois résineux. Les 600 mètres cubes supplémentaires, des feuillus cette fois-ci, seront coupés dans le courant entre l'automne et l'hiver. *ehe*